



Etat des lieux du réseau cyclable blagnacais

« Un Titou dans Blagnac »

Gaël DUREAU

Dimanche 13 décembre 2009

Sommaire

page 3 - Avant-propos

page 4 - Mise en place du tramway

page 6 – secteur Naudin

page 12 – secteur avenue du Parc

page 16 – secteur place de la Révolution

page 18 – secteur Servanty

page 21 – secteur parc d'activités Sud

page 23 – secteur parc d'activités Nord

page 26 – secteur Aéroconstellation

Avant-propos

Les photos de ce document ont principalement été prises le samedi durant l'été 2009. Il est important de noter que les conditions météorologiques étaient optimales et la circulation minimale pendant les prises.

Plutôt que de longs textes sur la nécessité de sécuriser et d'améliorer le réseau cyclable actuel comme sur l'Etat des Lieux précédents, nous avons décidé d'axer ce document sur le visuel.

Il est à noter que tous les points durs ne sont pas visualisés dans ce document notamment le passage souterrain de la rue de la Goutte d'Or souterrain et le Plan du Port.

Force est de constater que les nombreux points durs évoqués lors de la Commission des Déplacements en Mode Doux n'ont toujours pas été améliorés

...

Mise en place du Tramway

Tant que les travaux du tramway ne sont pas complètement achevés, nous ne pouvons nous prononcer sur le futur réseau cyclable.

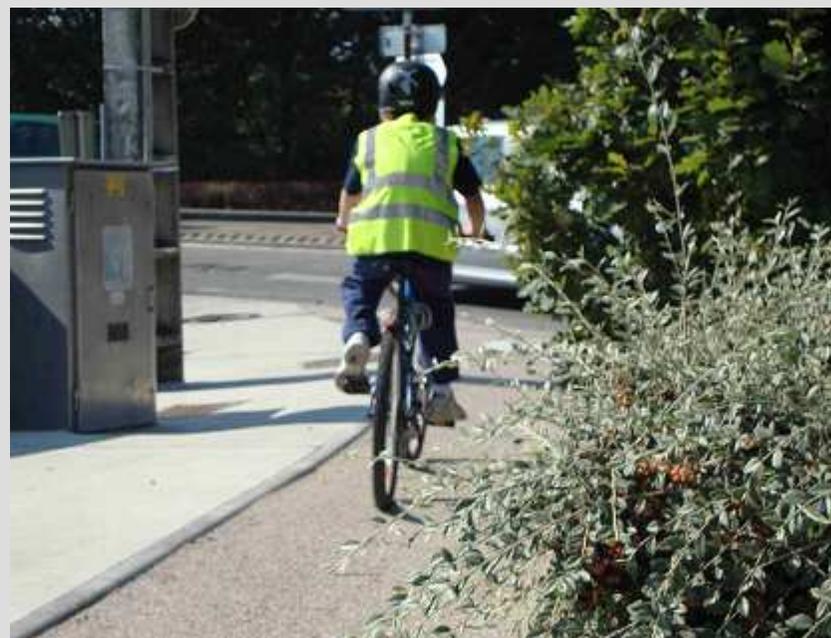
Toutefois, les **points négatifs suivants** sont d'ores et déjà à relever :

- suppression du passage cyclable sous le pont allée des Mûriers
=> *accès cyclable au collège Guillaumet et au quartier du Ritouret depuis le vieux-centre supprimé !*
- suppression de la piste cyclable à double-sens allée des Mûriers / avenue des Pins / avenue du Général de Gaulle
=> *axe cyclable central av. du Parc / patinoire réduit de moitié !*
- « passage bateau » non prévu sur certains passages piéton (Patinoire / Catalogne)
=> *accessibilité poussettes, personnes à mobilité réduite, vélos ?*
- lorsque le tram est en site propre, les cyclistes seront obligés d'emprunter des voies très étroites ouvertes à la circulation ou de circuler sur les trottoirs ([art. R412-7 du Code de la Route](#) passible d'une contravention de 90€)
- lorsque le tram n'est plus en site propre, les cyclistes devront circuler entre les voies du tram, les voitures et les autres usagers modes doux (axe Catalogne / Brassens par ex)
=> *dangereux dans les 2 cas !*

Secteur Naudin



incivilité ordinaire sur le réseau cyclable !



entretien végétation + sécurisation (*) traversée route de Grenade



entretien végétation + visibilité + étroitesse + trottoir !

(*) exemple : plateau surélevé pour sécuriser un passage vélo / piéton





Attention Titou, tu risques 90€ d'amende si tu roules sur ces trottoirs !



continuité de la piste cyclable : « à droite ou à gauche ? »



à gauche : le trottoir déjà existant mais toujours pas de piste !



à droite : un nouveau trottoir mais pas de piste !

Secteur cheminement du Ritouret



1/ entretien régulier de la végétation

2/ élargissement du cheminement



3/ amélioration de la visibilité ...



4/ réfection du cheminement



5/ sécurisation de la sortie du cheminement

Secteur avenue du Parc



sécurisation traversée Av du Parc en sortant de la piste cyclable pour rejoindre la piste le long d'Airbus



sécurisation traversée Av du Parc en sortant du cheminement



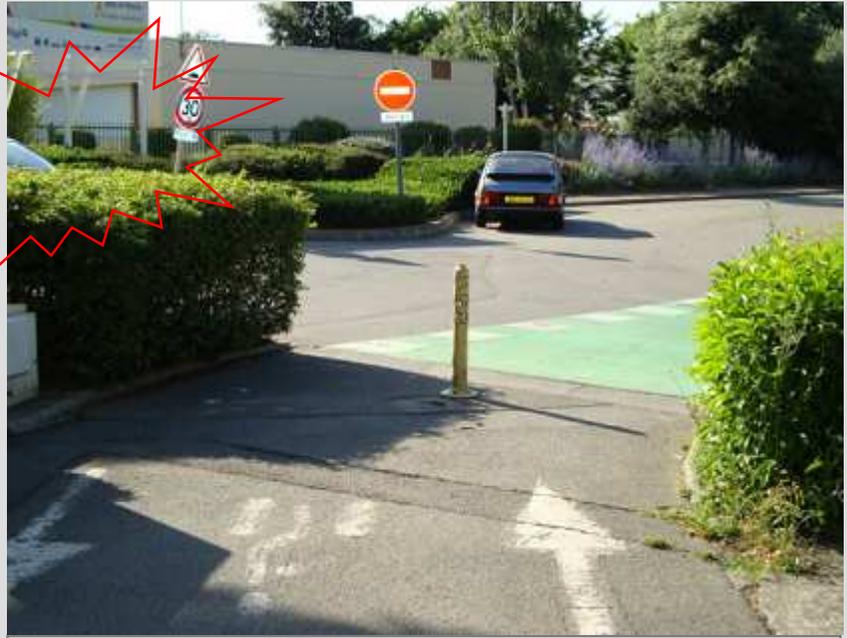
croisement rue de Guyenne : aucune visibilité sur la gauche !



mettre un STOP avant le passage de la piste ?



croisement parking Odysseus : aucune visibilité sur la gauche !



... et une petite couche de peinture ?

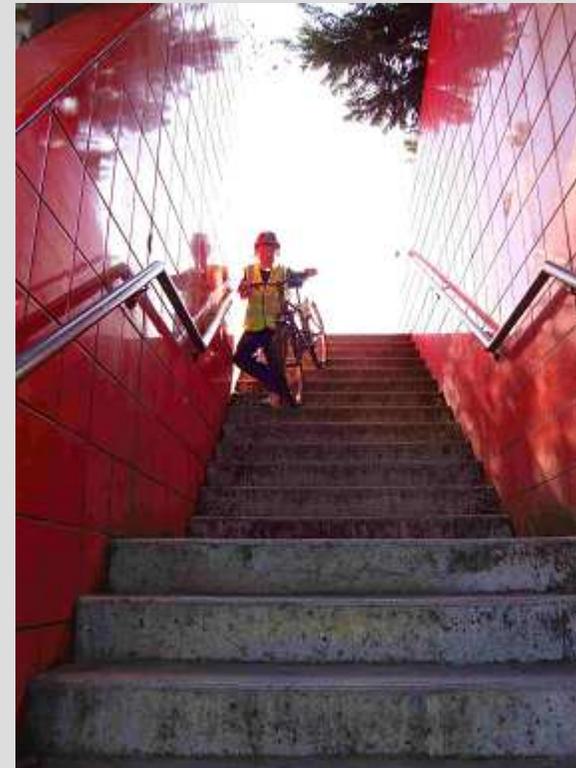


réfection et entretien de la piste cyclable !

Secteur place de la Révolution



passage de l'Ourmette : sécurisation !



passage de l'Ourmette : rampe d'accès !

Secteur Servanty



rond-point Velasquez en provenance St-Martin : améliorer et sécuriser la traversée av. Latécoère



rue Marie-Curie : interdit aux vélos !!!



rond-point av. Servanty : marquage au sol pour matérialiser piste et trottoir



rond-point av. Servanty => sécuriser la traversée



**rond-point avenue Claude Gonin =>
élargissement + suppression des poteaux !!!**



piéton+vélo en face : aucune visibilité à droite !

Secteur parc d'Activités Sud



Rue Costes : sans commentaire !



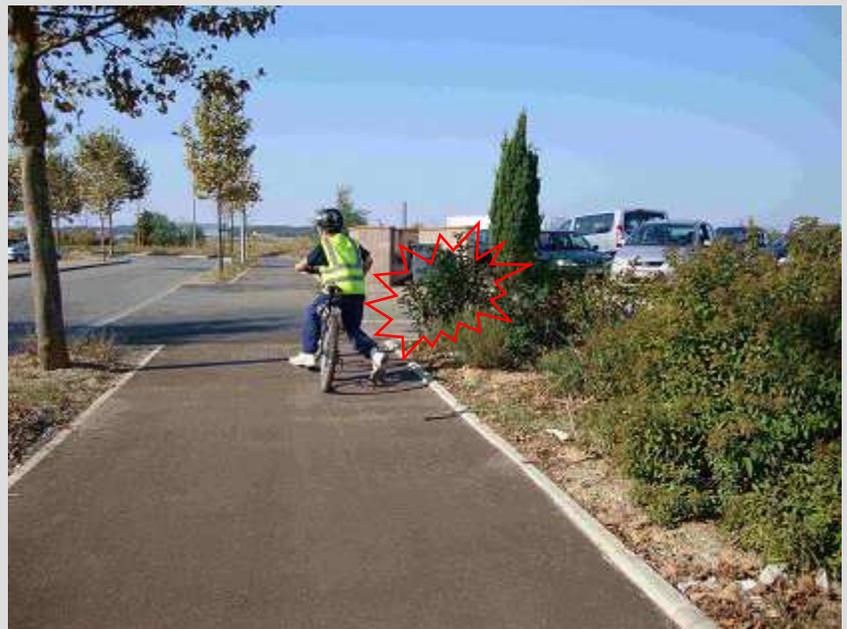
Secteur parc d'Activités Nord



rond-point Leclerc : sécuriser le passage de la 2*2 voies + abaisser le trottoir de l'autre côté (attente : 5' !!!)



rue Borde Basse : entretien (morceaux de verre) + suppression poteau + signalisation de la piste cyclable !



rue Borde Basse : sécurisation sortie Speedy sens montant



rue Borde Basse : sécurisation sortie Speedy sens descendant ...
aucune visibilité !



place Marcel-Dassault : continuité et signalisation de la piste !



av. Normandie-Niemen : continuité de la piste
(piste, trottoir ou local poubelle ?) !



av. Normandie-Niemen : continuité de la piste/trottoir ?

Secteur Aéroconstellation



**jonction parc d'Activités Nord /
Aéroconstellation : à finaliser**



**sécurisation de l'entrée Air France -
Aéroconstellation n°9**





continuité piste cyclable Aéroconstellation à sécuriser



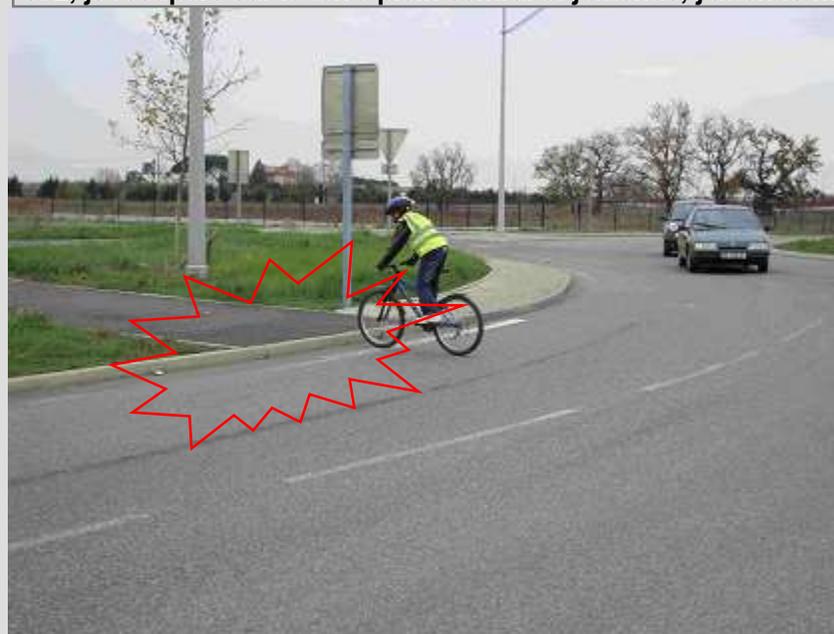
**continuité piste cyclable Aéroconstellation / Beauzelle à sécuriser
=> vitesse excessive des voitures !**



et 1, je fais gaffe aux 2 voies à gauche et je descends le trottoir ...



et 2, je récupère sur le terre-plein central et j'attends, j'attends ...



et 3, je fais gaffe aux 2 voies de droite et hop je saute le trottoir !

R
O
N
D
-
P
O
I
N
T

D
E
L
A

C
O
N
C
O
R
D
E



et 4, je refais gaffe à la voie de gauche qui arrive de Seilh puis à la voie de droite et je rejoins la piste cyclable beauzelloise ...



et 5, je fais du gymkhana entre les barrières ... Ouf !

R
O
N
D
-
P
O
I
N
T
D
E
L
A
C
O
N
C
O
R
D
E



ou alors ... à droite toute, je serre les fesses et je monte directement sur le pont de l'échangeur de Beauzelle / Blagnac !!!

Remerciements

Un grand merci à mon fils Titouan pour sa patience (et il en a fallu à certains endroits ...) et pour le prêt du matériel technique 😊

Un merci également à Coco pour ses précieux conseils et à tous les membres des associations ABAVE et BSDD pour leurs commentaires et leurs judicieuses remarques.